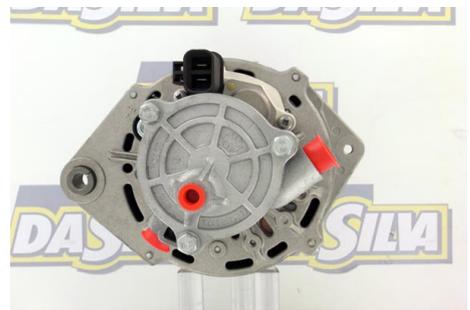


DONNEES TECHNIQUES

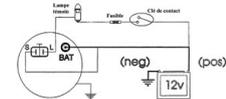
Courant de charge [A]	90
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	DP
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG300
	Livré avec pompe à vide
	Réf sans pompe : 030123

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

1. La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le cas des véhicules, ce courant provient de la petite borne bleue du tableau de bord.
Un manque de courant à la borne "L" peut provoquer ce qui suit :
* Accusé de charge, la lampe témoin ne s'allume pas.
* Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
* Une charge plus rapide si le moteur arrive au nombre de tours voulu.
La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.



2. La borne "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera produit plus tard.
Un manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit :
* Surcharge ou charge nulle.
3. La borne "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette batterie fournit instantanément le courant qui sera produit dans tous les cas, que le dé de courant soit inférieur ou supérieur à 100 ou 200 A. Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit :
* Accusé de charge, la lampe témoin ne s'allume pas.
* Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
* Une charge plus rapide si le moteur arrive au nombre de tours voulu.
* Surcharge possible à la sortie de l'alternateur.
4. Le défaut des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou insuffisantes, des câbles trop peu épais, une mauvaise mise, des fixations ou anodes, un mauvais contact dans le connecteur, (surtout à la fibre qui doit être maintenue à l'écart).

Contrôlez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

LDV		
CUB - 2.3 D	72 ch	08.1998 >

NISSAN		
SERENA (91-01) (C23M) - 2.0 D	67 ch	11.1992 >
SERENA (91-01) (C23M) - 2.3 D	75 ch	01.1995 >
VANETTE CARGO Bus (HC 23) - 2.3 D	75 ch	01.1996 >
VANETTE CARGO Camionnette (HC 23) - 2.3 D	75 ch	01.1995 >

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.